

# Fiche outil

## CEV

### Corporate Ecosystem Valuation

Le CEV est un guide méthodologique développé en 2011 par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), l'UICN ainsi que les cabinets Environmental Ressources Management (ERM) et PricewaterhouseCoopers (PwC).

Cet outil pédagogique à destination des entreprises propose une démarche visant à accompagner les acteurs dans l'évaluation économique des coûts associés à la dégradation des services écosystémiques impactés par leurs activités, et des bénéfices qu'elles en retirent. Les informations sur les coûts et bénéfices identifiés par l'entreprise comme prioritaires, peuvent être évalués qualitativement, quantitativement ou monétairement.

Le guide se divise en deux parties principales :

la première présente les bénéfices qu'une entreprise peut retirer de l'utilisation du CEV, expose les raisons et situations dans lesquelles il peut être pertinent de conduire un CEV, et décrit les concepts clés pour l'analyse.

La deuxième propose une démarche méthodologique pour la mise en œuvre d'une étude d'évaluation économique de services écosystémiques en entreprise et d'analyses coûts-bénéfices associées. Le CEV peut répondre à différents objectifs :

- Comparer la valeur des services écosystémiques pour différents scénarios d'un même projet.
- Calculer la valeur économique totale des écosystèmes d'une zone donnée.
- Evaluer la répartition des coûts et des bénéfices associés aux services écosystémiques entre les parties prenantes.
- Evaluer les dédommagements associés à des préjudices environnementaux ou estimer les revenus potentiellement attribuables à certaines parties prenantes en lien avec les services écosystémiques.

#### OBJECTIF GÉNÉRAL

Identification et analyse des impacts/dépendances et risques/opportunités liés à la biodiversité à travers une évaluation économique des services écosystémiques.

#### INTÉRÊT POUR L'UTILISATEUR

Optimisation des coûts, création d'opportunités, prévention/gestion des risques.

#### UTILISATION PRATIQUE

Nécessité d'une forte mobilisation de données et des compétences en économie de l'environnement. La mobilisation de compétences externes est recommandée.

#### PUBLICS CIBLES

Entreprises tous secteurs.

#### COÛT

Le guide est disponible gratuitement. L'accompagnement par des experts et la collecte de données sont des coûts non-négligeables.

#### RÉFÉRENCES PRINCIPALES ET CONTACTS

[www.wbcsd.org/work-program/ecosystems/cev.aspx](http://www.wbcsd.org/work-program/ecosystems/cev.aspx)

#### AVANTAGES ET OPPORTUNITÉS

- Guide pédagogique construit par et à destination des entreprises. Chaque étape de la méthodologie (définition du périmètre, planification, valorisation, application, intégration) est illustrée par des retours d'expérience de diverses entreprises.
- Outil didactique permettant un accompagnement opérationnel des entreprises dans la planification, la gestion et la conduite d'études d'évaluation économique des services écosystémiques, et d'analyses coûts-bénéfices de projets/scénarios.
- Permet d'anticiper des risques potentiels, de valoriser des actions existantes, de renforcer la pertinence d'actions futures, et de faciliter les relations avec les parties prenantes.
- Mobilisation possible de manière complémentaire aux autres outils de gestion environnementale plus communément utilisés (système de management environnemental, analyse de cycle de vie).
- Donne des éléments permettant d'orienter la décision vers des scénarios de gestion qui constituent un bon compromis social, économique et environnemental.
- Amène les entreprises non seulement à interroger leurs relations face à un panel important de services écosystémiques, mais également à quantifier ses relations, permettant ainsi l'élaboration de solutions adéquates aux problématiques soulevées.

#### LIMITES

- Dimension pédagogique (et donc non technique) du guide limitant fortement les possibilités de conduite des études de manière autonome par les entreprises : peu d'informations sur les aspects techniques et méthodologiques de l'évaluation, tant biophysique qu'économique, des services écosystémiques, ou de l'analyse coût-bénéfice sont présentées.
- Vision de la biodiversité portée par l'outil principalement anthropocentrée (basée uniquement sur les services écosystémiques).
- L'intérêt de la monétarisation des services écosystémiques, méthode mise en avant par rapport à une évaluation quantitative non monétaire, se doit d'être discuté au cas par cas, sans partis pris de départ, de sorte à servir au mieux la prise de décision.
- Difficulté liée à la collecte des données nécessaires à la conduite de la démarche.
- Place limitée accordée à l'intégration dans les processus décisionnels des valeurs ou impacts estimés sur les services écosystémiques. Il s'agit pourtant, au-delà de la valorisation des résultats à des fins de communication, de l'enjeu principal de l'approche, dans une optique de réduction réelle des coûts, de gestion des risques ou de génération effective de revenus.

#### EN RÉSUMÉ

Le CEV est un guide pédagogique et opérationnel accompagnant l'entreprise dans la conduite d'études d'évaluation économique de services écosystémiques liées à ses activités, dans le cadre d'un projet précis avec des objectifs préalablement définis. Il est fortement recommandé d'avoir utilisé l'ESR au préalable. L'utilisation du guide n'est néanmoins pas suffisante en elle-même pour conduire les études en tant que telles, les informations présentées en matière de méthodologies d'évaluation économique et d'analyses coût-bénéfice étant quelque peu limitées. Pour aller plus loin, une démarche de comptabilité environnementale (p.54) ou de cartographie des services écosystémiques peut être pertinente (via InVEST (p.46) ou Co\$ting Nature (p.50)).

## L'utilisation du CEV par Veolia Environnement

Situé au nord-est de Lyon, le site de Crépieux Charmy est le plus vaste champ captant d'Europe, avec une superficie de 375 ha. Il alimente 90 % de la population du Grand Lyon en eau potable. Le site est désigné comme zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF), espace naturel sensible, zone humide remarquable, et zone Natura 2000. L'étude a été réalisée par la direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale de Veolia Eau et le bureau d'étude Ecowhat conformément aux recommandations du guide Corporate Ecosystem Valuation (CEV). Elle a nécessité une quarantaine de jours de travail répartis sur six mois. Son objectif était d'identifier les bénéfices masqués de la gestion conservatrice de Crépieux-Charmy pour la production d'eau potable, à travers l'évaluation économique des services écosystémiques associés.



Une étude préliminaire a permis d'identifier les critères de sélection d'un site de Veolia Eau pertinent pour l'évaluation des services écosystémiques. C'est à partir de ces critères que le choix du site de Crépieux-Charmy a été acté. Les services écosystémiques associés au site ont été identifiés puis monétarisés en s'appuyant sur les techniques les plus adaptées. La collecte des données nécessaires à l'exercice d'évaluation s'est faite à travers la conduite d'entretiens sur site, d'échanges téléphoniques et de courriers électroniques avec les gestionnaires du site et des représentants d'associations de protection de la nature.

Dans le cas présent, l'installation ne produit pas de service écosystémique en soi. C'est le mode de production choisi, via la gestion conservatrice du champ captant, qui utilise et maintient des services écosystémiques, notamment :

- Le service de purification de l'eau rendu par les écosystèmes dont la production d'eau potable bénéficie donc directement.
- Les services liés à la séquestration de carbone, à la valeur patrimoniale du site, ou encore aux usages récréatifs comme la chasse, la pêche ou encore l'ornithologie.

Les bénéfices évalués ici sont tirés de la gestion écologique du site en comparaison d'un scénario qui ne préserverait pas les écosystèmes de Crépieux-Charmy. La quantification des services écosystémiques produits sur le site repose donc sur l'estimation des différentiels de

coûts et d'avantages entre la situation actuelle et celle qui prévaudrait si Crépieux-Charmy n'avait pas été protégé pour la qualité de la ressource en eau et sa biodiversité. Par exemple, la position du site au sein d'un espace urbanisé suggère que, sans préservation effective, le site aurait pu être à minima partiellement urbanisé.

L'exercice de valorisation économique a été réalisé en suivant les recommandations du guide CEV. Celles-ci permettent d'évaluer la pertinence d'une telle étude et de son déroulé. Le guide accompagne également la structuration de la présentation d'une manière claire et comparable avec d'autres études du même type.

### Résultats

L'étude souligne la modestie du coût de la gestion écologique au regard du montant des bénéfices économiques associés. En effet, c'est de cette gestion écologique dont dépend la majeure partie de la valeur des services écosystémiques évalués ici. Le premier bénéfice associé aux services écosystémiques semble être la valeur patrimoniale des îles de Crépieux-Charmy. Cependant, il faut noter que l'estimation de cette valeur est relativement moins robuste que les autres valeurs de l'étude, car elle est basée sur le consentement à payer, qui comporte un certain degré de subjectivité lié aux individus interrogés. Pour autant, le résultat global de l'évaluation économique confirme l'impact positif des activités de Veolia Eau dans le maintien de la fourniture de ces services écosystémiques. C'est bien l'activité de Veolia Eau sur le site, en association avec le Grand Lyon, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels et l'Office National des Forêts, qui permet l'existence de ces bénéfices.

Les résultats de cette étude présentent deux principaux intérêts :

- Ils constituent une aide à la décision pour la gestion future du site (ou d'autres sites équivalents) en donnant des éléments permettant d'orienter les modes de gestion vers la recherche du meilleur compromis technique, économique et environnemental, et qui, en favorisant les services écosystémiques, génèrent davantage de bénéfices collectifs.
- Les résultats de cette étude pourraient être utilisés par le Grand Lyon dans des démarches de communication auprès du grand public pour mettre en valeur le patrimoine naturel de la collectivité, et justifier la protection et l'interdiction d'accès au site. La démarche de cette étude est donc bénéfique à l'image du territoire et est susceptible de renforcer son attractivité.
- La principale difficulté rencontrée a été liée à la collecte de données. En effet, le fait de s'intéresser aux externalités des activités nécessite de mobiliser auprès d'un certain nombre de parties prenantes des données non traditionnellement collectées en matière de reporting. La capacité à identifier les bons interlocuteurs, porteur des informations recherchées, à et s'assurer de leur volonté de collaboration, est particulièrement critique. Si l'on ajoute à cela le fait que le processus de recherche de données est nécessairement itératif, l'analyse des premières informations reçues entraînant souvent des demandes d'informations secondaires, cette phase de collecte de données peut s'allonger dans le temps sans permettre d'effectuer l'évaluation économique de manière aussi complète que souhaitée initialement. Ainsi, à Crépieux-Charmy, les activités récréatives ou encore la protection contre les inondations par exemple n'ont pas pu être valorisée de manière quantitative. Dans ce contexte, il est important de souligner que la robustesse et la précision de l'analyse en matière d'évaluation économique est fortement dépendante des moyens alloués à la conduite des études.

Au final, cette étude, en donnant de la valeur aux actions conduites en faveur de la biodiversité sur ses exploitations, a permis à Veolia Environnement de structurer et d'améliorer la visibilité de sa stratégie biodiversité, de valoriser son savoir-faire opérationnel et de se différencier dans ses offres et ses contrats. ■

